

NODS | Foot à six joueurs

C'est l'Euro bis!



Succès mérité de l'équipe du Plateau qui a battu l'équipe neuveilloise par 4 à 2, après prolongations et tir des penalties. (Carrel)

Succès renouvelé du tournoi de foot à six de la SFG de Nods. Meilleurs tireurs aux penalties, ceux du Plateau ont mangé l'équipe neuveilloise, mais pas le cochon.

Ce dernier week-end s'est déroulé à Nods le 34e traditionnel tournoi de football à six organisé annuellement par la société de gym. Il a connu un joli succès; 35 équipes l'ont disputé. Le président d'organisation André Sahli a tout lieu d'être satisfait, le beau temps leur a tenu compagnie. Les rencontres des écoliers et des sociétés locales du vendredi ont été agréablement disputées. Les supporters et les familles s'étaient déplacés en masse pour venir encourager les leurs.

Le tournoi des actifs du samedi a réuni 16 équipes. Les matches se sont déroulés de bon matin jusque vers 20h pour les finales.

La grande finale a opposé des jeunes du Plateau à des habitués de La Neuveville. Le match s'est terminé par un score nul de 1 à 1, après prolongations. Les tirs de penalties ont tourné à l'avantage de ceux du Plateau. Le traditionnel speaker Jean-Pierre Massari s'est montré une nouvelle fois à la hauteur pour ses commentaires. Tous les challenges des traditionnels donateurs ont été attribués définitive-

ment aux équipes. Il y aura rajoinissement et nouveautés pour 2005. L'équipe des samaritains était bien présente et n'a dû intervenir que pour des petits bobos.

Quant au traditionnel cochon rôti à la broche, bouchoyé par Francis Conrad, d'un poids respectable de 80 kg, contrôlé et apprêté par l'équipe Schwab, Fernando et Sunier, il n'y a rien à redire, il n'en est resté qu'un amas d'os calcinés. Comme nous l'a déclaré le président d'organisation André Sahli, ce cochon rôti à la broche est une des spécialités de ce tournoi d'avant vacances. (jc)

Les résultats

Groupe des écoliers: 1. SC Rueggisberger; 2. Les Xamaxiens; 3. Les Titans; 4. Les seigneurs de la pelouse; 5. Le retour des culus pointus; 6. Bukolik Overdoss; 7. Casse-toi les Couillesaskis; 8. Les petits Suisses; 9. Les Stopa-Boys; 10. Les juniors du Plateau; etc.

Sociétés de gym et locales: 1. TV Erlach; 2. TV Twann I; 3. Les sapeurs-pompiers; 4. Les casses poclains; 5. DCA; 6. TV Twann 2; 7. Les Suisses.

Tournoi des actifs: 1. Les fin pleins sous l'Sapin; 2. On mouille comme la ciprine; 3. Les LES; 4. Les VP; 5. Corcelles club. Com; 6. Les Sucrés et Salés; 7. Les Nationofs; 8. Les vieux renards du rutch; 9. Les improductifs; 10. Hang Loose; 11. Il suffit d'un ou deux excités; 12. Les vieux crabes; 13. Trans Marin; 14. Café du Commerce; 15. Scandal club. Com. 16. SSV Gals.

Classement fair-play: 1. Les Nationofs (challenge Cléménçon); 2. Café du Commerce (challenge Les Rôtisseurs).

LA NEUVEVILLE | Beach-volley et waterjump à Saint-Joux

Du fun plein les rotules!

La sixième édition du Beach volleyball contest se déroulera sur trois jours à Saint-Joux, dès vendredi après-midi. Un rendez-vous qui s'enrichit cette année d'une attraction pour fous volants, le QuikWaterjump.

«Nous aurons une des plus grandes installations jamais vue en Suisse romande et peut-être même la plus grande!» s'est enthousiasmé Roman Egger, membre du comité de Saintjoux-beach.

De cette rampe pourront s'élaner les amateurs de sensations fortes montés sur tout ce qui peut rouler. Et zou! en s'élançant à cinq mètres de haut et au bout de vingt mètres de piste, ils prendront leur envol pour finir dans le lac avec plus ou moins de virtuosité et de grâce...

Matériel à disposition

L'exercice, que tout le monde pourra pratiquer (du matériel «roulant» sera mis à disposition) présente évidemment certains risques. «Nous avons mis l'accent sur la sécurité», souligne un autre membre du comité d'organisation Pierre-Yves Barth. Profondeur du lac suffisante, casque et gilet de sauvetage obligatoires, tente de samaritains à proximité: rien n'a été laissé au hasard pour permettre aux jeunes (les moins jeunes ne sont



Roman Egger (à gauche) et Pierre-Yves Barth ont présenté les animations du week-end prochain à Saint-Joux. (Thorens)

pas exclus) de se divertir à fond sur le QuikWaterjump.

«Nous avons voulu que le Beach contest soit une fête pour les jeunes» explique Roman Egger. Une fête où les organisateurs veulent que le sport reste roi. Un bar à jus de fruits sera inauguré cette année. Il n'y aura pas d'alcoops et, pour éviter d'avoir à demander sans cesse

les cartes d'identité lors de la vente d'alcool au bar, les jeunes porteront des bracelets aux couleurs distinctes selon l'âge. Enfin, trois boissons sans alcool seront moins chères que la bière.

Quatre-vingt équipes

Quatre-vingt équipes sont inscrites aux tournois de beach-volley. Vendredi sera consacré aux

entreprises, samedi à tout le monde et dimanche à des juniors. L'ambiance sera par ailleurs musicale vendredi, avec le Brass Band de Prêles et le chanteur jurassien Vincent Vallat. Samedi soir, la scène sera occupée par Pepper X-plosion, de Douanne, puis par les Neuchâtelois d'Akamassa. A.T.

La manifestation pas à pas (dans le sable)

Vendredi

12h Ouverture et restauration chaude.

14h Beach Contest - Début du Tournoi Entreprises.

17h QuikWaterjump - Public Session.

19h Beach Contest - Fin du Tournoi Entreprises et résultats.

20h Concert d'ouverture avec le

Brass Band de Prêles et Vincent Vallat.

Samedi

8h30 Beach Contest - Début du Tournoi Fun.

13h Election de miss et mister Beach contest 04.

14h QuikWaterjump - Public Session.

19h Beach contest - Fin du Tour-

noi Fun et résultats.

20h QuikWaterjump - «The» show.

21h Concert Pepper X-plosion.

22h Concert «Akanassa».

24h DJ Christophe.

Dimanche

8h30 Beach Contest - Début du Tournoi Elites.

11h Beach Contest - Début des fi-

nales «Juniors ARJS».

14h QuikWaterjump - Public Session.

16h QuikWaterjump - Good bye session.

17h Beach Contest - Finales Tournois Juniors ARJS et Elites.

18h Beach Contest - Fin des tournois et résultats.

Avec le soutien du Journal du Jura

DISTRICT DE COURTELARY

ORVIN | Festivités de fin d'année à l'école

Un tilleul pour son 40e anniversaire

Les nombreuses personnes, parents et amis qui s'étaient déplacés jeudi soir sur l'emplacement du bâtiment d'école n'ont pas été déçus.

En effet, un riche programme les attendait sous la forme d'une partie officielle suivie de chants et de danses préparés par les élèves et une exposition de travaux. D'autre part, à l'occasion du 40e anniversaire de la construction de l'école, il était loisible de découvrir des photos du passé et de participer à la projection de films super-8 réalisés par Georges Léchet de 1969 à 1989.

Inaugurée en 1964

C'est à Damien Breitschmid, conseiller municipal et président de la commission d'école, qu'incomba le soin d'ouvrir la partie officielle. Ce qu'il fit aisément en brossant une rétrospective de la construction en question réalisée au début des années 1960 et exécutée par l'entreprise Emile Sartori, de Péry, sur les plans de l'ar-

chitecte Edouard Horisberger, de Tavannes. Une inauguration faite en grande pompe le 9 mai 1964 avec la participation des sociétés locales. Une journée marquée par les allocutions des autorités de l'époque: Charles Mottet, maire; Willy Sunier, préfet du district, et Albert Berberat, inspecteur scolaire.

Aussi, en ce jeudi 1er juillet 2004, et pour marquer l'événement, M. Breitschmid annonça qu'un tilleul serait planté devant le bâtiment avec une plaquette explicative informant que cet arbre a été offert par la Bourgeoisie d'Orvin. En conséquence et naturellement, Jean-Marc Grosjean, président de bourgeoisie, se plut à clore la partie officielle par un message bien senti. Elèves, parents et amis purent se désaltérer et se sustenter sous une tente installée à cette occasion.

A signaler que la première mention d'une école à Orvin date de 1621 sous la forme d'un texte qui indique la vente de pièces de terre dont le revenu devait être affecté à l'entretien d'un maître d'école. (rov)



Plantation d'un tilleul commémoratif sous le regard de Jean-Marc Grosjean, président de bourgeoisie (à gauche). (Villard)

CORGÉMONT | Electricité, FMB, continuité

On reste branché

Le contrat de fourniture d'électricité avec les Forces motrices bernoises SA date de 1952 et il doit être adapté à la législation en vigueur.

Rien de fondamental ne change et les FMB continuent de fournir l'électricité en quantité suffisante en respectant les dispositions techniques, écologiques et économiques. L'indemnité revue d'année en année et versée à la commune est calculée en fonction du chiffre d'affaires réalisé avec les clients approvisionnés de la commune et d'un facteur. Elle s'élève actuellement à 57200 fr. et elle passera à 69737 fr.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). - Le crédit voté pour le PGEE du SEBV se montait à 1060000 fr., et à la fin de la première phase, le coût est de 960000 fr. La station d'épuration recueille 79% d'eaux claires parasites et des mesures devront être prises pour réduire ce volume d'eau en l'envoyant dans la Suze. Pour ce faire, l'ingénieur étudie les mesures à réaliser et les honoraires de 89000 fr. sont financés par le canton. Les communes du syndicat devront en-

suite voter les crédits nécessaires en vue d'éliminer ces eaux claires.

En bref. - Le Conseil a pris acte de la démission d'Eric Rossier, qui a été remercié pour les services rendus dans le cadre de sa fonction de contrôleur des viandes. Son remplacement interviendra prochainement et d'ici là c'est Jean-Louis Sulzmann, de Cormoret, qui assure l'intérim.

- L'Office fédéral des transports publics communique qu'aucune opposition n'a été déposée contre le projet de démolition du bâtiment de la gare CFF et la suppression du passage piétonnier. L'autorisation sera délivrée et la démolition débutera en principe en octobre prochain.

- La nouvelle secrétaire de l'Office régional des locations a été choisie en la personne de Valérie Pugnand-Gros-Jeanguenin, domiciliée à Sonceboz.

- La date des élections communales a été fixée à dimanche 28 novembre. Les listes pourront être déposées jusqu'à lundi 1er novembre à 12 h. En cas de ballottage pour les élections au système majoritaire, un second tour est prévu le 12 décembre. (apm)